

Association Vivere, Lausanne

Rapport au 31.12.2017

Avril 2018

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

SOMMAIRE	Pages
Bilan	1
Compte d'exploitation	2
Tableau de financement	3
Tableau de variation du capital	4
Annexe aux comptes	5
1. Présentation	5
2. Organisation de Vivere	5
3. Exonération d'impôts	5
4. Principes comptables	6
a. Base de préparation des comptes annuels	6
b. Périmètre des comptes annuels	6
c. Conversion de monnaies étrangères	6
d. Reconnaissance du revenu	6
5. Liquidités	7
6. Financements à recevoir	7
7. Autres actifs circulants	7
8. Financements reçus d'avance	8
9. Dons & produits constatés d'avance	8
10. Détails des revenus	9
a. Revenus libres et revenus affectés à des projets précis	9
b. Cotisations et produits divers	10
11. Détail des charges	11
a. Coût direct des projets	11
b. Dépenses de fonctionnement	12
12. Commentaires de la Trésorière Etablis par Madame Josiane Grimbuehler	13

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

		31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
A C T I F			
Actif circulant			
Disponibilités du terrain		15'878	4'516
Disponibilités du siège		116'064	119'387
Trésorerie	5	131'942	123'903
Créances envers les membres		282	360
Financements à recevoir	6	160'989	235'200
Créances		161'271	235'560
Autres actifs circulants	7	3'609	2'561
Compte de régularisation d'actif		3'609	2'561
Actif circulant		296'822	362'024
		<hr/>	<hr/>
		296'822	362'024
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
P A S S I F			
Engagements à court terme			
Disponibilités du terrain	5	0	206
Dettes financières		0	206
Financements reçus d'avance	8	230'620	290'996
Dons & produits constatés d'avance	9	10'679	7'875
Autres dettes		241'298	298'870
Engagements à court terme		241'298	299'076
Capital de l'organisation			
Capital libre		62'948	68'754
Résultat de l'exercice :			
Excédent de charges		-7'424	-5'806
Capital de l'organisation		55'524	62'948
		<hr/>	<hr/>
		296'822	362'024
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

COMPTÉ D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017

	<u>Notes</u>	2017 CHF	2016 CHF
PRODUITS			
Dons privés	10a	54'338	71'736
Prestations gratuites (honoraires fiduciaire)		16'200	16'200
Dons		70'538	87'936
Financements institutionnels	10a	178'665	128'302
Produits de fonds du secteur public		178'665	128'302
Cotisations & produits divers	10b	7'634	7'553
Autres produits d'exploitation		7'634	7'553
		<hr/>	<hr/>
Total des produits		256'836	223'792
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
CHARGES			
Coûts direct des projets institutionnels	11a	-177'286	-140'998
Coûts direct des autres projets	11a	-73'717	-70'900
Charges directes de projets		-251'003	-211'898
Administration		585	-135
Honoraires fiduciaire (prestations gratuites)		-16'200	-16'200
Frais administratifs	11b	-15'615	-16'335
Résultat financier	11b	2'358	-1'365
Résultat intermédiaire		-7'424	-5'806
Variation des fonds affectés		0	0
Attribution		0	0
		<hr/>	<hr/>
EXCEDENT DE CHARGES		-7'424	-5'806
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne**TABLEAU DE FINANCEMENT 2017**

	2017 CHF	2016 CHF
1. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Résultat avant l'attribution	-7'424	-5'806
Diminution des créances	74'289	99'940
Augmentation/diminution des comptes de régularisation d'actif	-1'048	1'894
Diminution des engagements à court terme	-57'572	-125'441
Flux de fonds affectés à l'activité d'exploitation	8'245	-29'413
2. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Néant	0	0
3. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Néant	0	0
Variation des disponibilités	8'245	-29'413
JUSTIFICATION DES DISPONIBILITÉS		
Disponibilité en début d'exercice	123'698	153'111
Disponibilité en fin d'exercice	131'943	123'698
AUGMENTATION/DIMINUTION DES DISPONIBILITÉS	8'245	-29'413

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

2017	Existant Initial CHF	Dotation externe CHF	Utilisation CHF	Solde charges Vivere CHF	Existant final CHF
Financements reçus d'avance					
Pro Victimis	40'954	38'900	-34'436	0	45'418
DDC	250'042	64'389	-144'229	0	170'202
Fondation Nicolas Puech	0	15'000	0	0	15'000
Financements reçus d'avance	290'996	118'289	-178'665	0	230'620

2017	Existant initial CHF	Résultat CHF	Transferts de fonds internes CHF	Variation de fonds affectés CHF	Existant final CHF
Moyens provenant du financement					
Fonds affectés	0	0	0	0	0
Capital libre	62'948	0	-7'424	0	55'524
Résultat de l'exercice		-7'424	7'424	0	0
Capital de l'organisation	62'948	-7'424	0	0	55'524

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2017

1. Présentation

Vivere est une organisation humanitaire privée et sans but lucratif, fondée en octobre 1999 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil. Son siège est à Lausanne.

Vivere a pour but d'être un mouvement d'action directe pour rétablir le droit élémentaire de vivre aux personnes risquant d'en être privées par une discrimination inacceptable, en se conformant aux principes de la Charte de Vivere.

2. Organisation de Vivere

L'organe suprême de Vivere est l'Assemblée générale qui élit les membres du Comité, approuve le rapport d'activité et le rapport financier, vote les comptes annuels et délibère sur toutes les questions portées à l'ordre du jour.

Le Comité exerce la haute direction et la surveillance de Vivere. Il décide notamment des grandes orientations, du plan d'actions et du budget annuel de Vivere.

La comptabilité est tenue par Mazars SA, Lausanne.

Un organe de révision désigné par l'assemblée générale procède chaque année à l'audit des comptes annuels de Vivere. Sont désignés pour l'exercice 2017 Messieurs Pascal Bernardoni & Yves Vincke.

Composition du Comité au 31 décembre 2017 :

Michel Hoffman, Président
Emma Garcia, Secrétaire
Sian Harding, Membre
Josiane Grimbühler, Trésorière
Scott Typaldos, Membre

3. Exonération d'impôts

Vivere bénéficie d'une exonération d'impôts sur le revenu et la fortune, selon l'article 90, alinéa 1, lettre g, de la Loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux.

Cette exonération s'étend aux impôts communaux au sens de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux, LIC.

Elle est également valable pour l'impôt fédéral direct en vertu de l'article 56, lettre g, de la loi fédérale du 14 décembre 1990 sur l'impôt fédéral direct (LIFD).

De plus, l'association Vivere est exemptée de l'impôt sur les successions et donations au sens de l'article 20, alinéa 1, lettre d, de la loi du 27 février 1963 concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LMSD), ainsi que du droit de mutation sur les transferts immobiliers dans la seule limite de l'article 3, lettre c, LMSD.

L'exonération cantonale a été accordée le 25 avril 2005, pour une période illimitée tant que l'activité de Vivere sera jugée conforme aux dispositions de cette décision.

Par ailleurs, l'association Vivere est considérée comme de pure utilité publique.

4. Principes comptables

4a. Base de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels de Vivere ont été établis conformément aux dispositions du Code des obligations et en application des principes comptables énoncés ci-après.

- Les comptes annuels de l'association de droit suisse Vivere, Lausanne
- Les comptes annuels des projets conduits Vivere à travers le monde; juridiquement, ces projets sont gérés par des organisations locales contrôlées par Vivere ; ces organisations sont juridiquement indépendantes de Vivere.

4c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères du siège sont converties en francs suisses au cours de la date de la transaction. Les transactions relatives aux opérations de terrain sont converties à un cours moyen.

4d. Reconnaissance du revenu

D'une manière générale, les produits sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction vont revenir à Vivere et que le montant de ce produit peut être estimé avec fiabilité.

Les dons privés provenant de la collecte de fonds sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont encaissés ; par exception à ce principe, les dons affectés à un but précis par le donateur sont reconnus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles ainsi financées.

Les recettes provenant de contrats de financements signés avec des bailleurs de fonds sont comptabilisées en revenu l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles financées, ceci afin de respecter le principe de correspondance des charges et produits.

Les financements à recevoir sont comptabilisés dès lors qu'il existe une assurance raisonnable que Vivere se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2017

5 Liquidités

Les rubriques « Disponibilités » comprennent la caisse, les comptes postaux, les placements monétaires d'une durée inférieure à trois mois qui ne subissent pas de risque significatif de changement de valeur.

	31.12.2017	31.12.2016
Disponible du terrain	15'878	4'310
Comptes de Postfinance	18'253	27'112
Avoirs en banque	45'444	39'908
Dépôts à court terme	52'367	52'367
	<hr/>	<hr/>
LIQUIDITES	131'942	123'697
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

6. Financements à recevoir

Il s'agit des soutiens étatiques pour soutenir principalement le projet aux Emirats Arabes Unis.

	31.12.2017	31.12.2016
Pro Victimis	51'500	50'600
DDC	109'489	184'600
	<hr/>	<hr/>
FINANCEMENTS A RECEVOIR	160'989	235'200
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

7. Autres actifs circulants

Cette rubrique comprend les frais engagés d'avance pour divers projets

	31.12.2017	31.12.2016
Frais engagés pour l'année 2017	0	2'561
Frais engagés pour l'année 2018	3'609	0
	<hr/>	<hr/>
AUTRES ACTIFS CIRCULANTS	3'609	2'561
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2017

8. Financements reçus d'avance

Le projet d'aide aux victimes du trafic humain tant dans les pays d'exploitation que dans les pays d'origine a bénéficié des engagements de :

- Pro Victimis pour un contrat initial de CHF 136'000.00, augmenté par des avenants signés en 2017 de CHF 38'900.
- la DDC pour un contrat initial de CHF 315'100.00, augmenté par des avenants signés en 2017 de CHF 64'389.
- la Fondation Nicolas Puech pour un contrat de CHF 15'000.

Les financements reçus d'avance sont de :

	31.12.2017	31.12.2016
Pro Victimis	45'417	40'954
DDC	170'202	250'042
Fondation Nicolas Puech	15'000	0
	<hr/>	<hr/>
FINANCEMENTS RECUS D'AVANCE	230'620	290'996
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

9. Dons & produits constatés d'avance

Ce poste inclut des cotisations et dons au titre de l'exercice 2018.

	31.12.2017	31.12.2016
Cotisations diverses	1'103	1'122
Dons reçus d'avance	9'576	6'753
	<hr/>	<hr/>
DONS & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10'679	7'875
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2017

10. Détails des revenus

10a. Revenus libres et revenus affectés à des projets précis

Une partie des recettes de Vivere est affectée à un but précis en vertu de la volonté des donateurs :

- Des dons privés, lorsque le donateur en fait la demande ou lorsque les dons ont été collectés pour une cause particulière
- Des financements institutionnels, sur la base des accords passés avec les organismes internationaux.

La répartition de l'affectation des recettes est présentée ci-dessous :

	AFFECTEES	NON AFFECTEES	TOTAL
Dons privés	38'440	32'098	70'538
Financements institutionnels	178'665	0	178'665
Cotisations & produits divers	0	7'634	7'634
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
RECETTES	217'105	39'732	256'836
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
(dans les terrains d'intervention)		2017	2016
Dons privés		38'440	39'950
Financements institutionnels		178'665	128'302
		<hr/>	<hr/>
RECETTES AFFECTEES		217'105	168'252
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
(de fonctionnement)		2017	2016
Dons privés		15'898	31'787
Prestations gratuites (honoraires fiduciaire)		16'200	16'200
Cartes postales/calendriers		1'658	1'552
Cotisations		5'976	5'960
Produits financiers		0	41
		<hr/>	<hr/>
RECETTES NON AFFECTEES		39'732	55'540
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
TOTAL DES RECETTES		256'836	223'792
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2017

10b. Cotisations et produits divers

	2017	2016
Cotisations	5'976	5'960
Produits divers	1'658	1'593
	<hr/>	<hr/>
COTISATIONS ET PRODUITS DIVERS	7'634	7'553
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Produits divers

Les produits divers sont composés de la manière suivante :

	2017	2016
Produits financiers	0	41
Cartes postales/calendriers	1'658	1'552
	<hr/>	<hr/>
PRODUITS DIVERS	1'658	1'593
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2017

11. Détail des charges

11a. Coût direct des projets

CONTINENTS	PAYS	PARTENAIRE	2017	2016
AFRIQUE	RDC	ACMEJ	5'760	6'156
		AJEDI-KA	0	1'560
		UCPDHO	17'713	17'240
		FEDA	6'912	3'690
		TULIZENI	5'130	4'815
		DEF. EN DANGER	487	1'015
	MAROC	HAYATI	1'000	2'038
	MAURITANIE	I.R.A	0	0
			37'002	36'513
EUROPE	MOLDAVIE	COMPASIUN	6'219	2'568
	UKRAINE	AVENIR	-658	4'775
	UKRAINE	DIV. MISSIONS	0	907
	ABOLITION PEINE DE MORT		667	0
			6'228	8'249
AMERIQUE	COLOMBIE	ATUCSARA	5'000	2'500
			5'000	2'500
ASIE	OUZBEKISTAN	ISTIQBOLLI	152	3
	SYRIE	VIVERE-SYRIE	18'472	23'635
	PAYS DU GOLF	DIV. MISSIONS	177'286	140'998
	PAKISTAN	DIV. MISSIONS	6'863	0
			202'773	164'636
TOTAL			251'003	211'898

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne**ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2017**

DEPENSES OPERATIONNELLES (dans les terrains d'intervention)	2017	2016
Subventions & contributions sur projet	239'499	196'389
Charges d'administration & d'inform.	1'916	6'648
Charges de projets	8'075	7'947
Charges financières	1'513	914
	251'003	211'898

11b. Dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en Suisse)	2017	2016
Charges d'administration & informatique	-585	135
Honoraires fiduciaire (prestations gratuites)	16'200	16'200
	15'615	16'335

Charges financières	917	378
Résultat de change	-3'275	987
	-2'358	1'365

TOTAL	13'257	17'700
--------------	---------------	---------------

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2017

12. Commentaires de la Trésorière

Etablis par Madame Josiane Grimbuehler

- **Généralités**

Mazars SA est toujours fidèle dans l'exécution du mandat de la tenue de la comptabilité de l'association et cela bénévolement. Le Comité les remercie chaleureusement et plus particulièrement MM. Patrick Boraley, José Caneda, et Matthieu Christen.

- **Produits**

Les dons privés se montent à CHF 70'538.-, soit une diminution de CHF 17'398.- par rapport à 2016 ce qui nous donne, bien sûr, quelques souci.

Vivere tient à remercier différents donateurs et contributeurs très fidèles :

la Fondation Pro Victimis pour CHF 38'900 -, Mazars SA dont les frais d'honoraires sont transformés en don pour un montant de CHF 16'200.-, la Fondation Nicolas Puech pour CHF 15'000.-, M. Bernard Mercier pour une somme importante, la Fondation Prapioz pour CHF 5'000.-, la Fondation Anne Frank pour CHF 3'956.-, l'école ISL pour CHF. 2'021.20, et d'autres fidèles donateurs avec des dons de plus de CHF 2'000.-, soit Mme Els Groen, Mme Annie-Marie Hafter,

M. et Mme. Daniel Schlaefli-Guignard. Vivere remercie également Mme Anabella Reboh de Joker Voyages qui trouve les meilleurs tarifs possibles pour les voyages et qui offre également certaines prestations.

Les financements institutionnels ont augmenté de CHF 50'363.- qui correspondent à une avance importante reçue pour le financement des projets de l'année prochaine.

Les cotisations sont en légère augmentation mais il nous faut intéresser plus de gens à devenir membres. La vente de livres et d'articles artisanaux a généré un revenu de CHF 1'658.-.

- **Charges**

Les coûts directs des projets ont augmenté de CHF 39'105.- principalement pour nos actions dans les pays du Golf, au Pakistan, et sur les projets d'aide aux victimes du trafic des êtres humains.

Les frais d'administration sont en diminution de CHF 720.-, il n'y a pas eu d'impression de cartes postales cette année et les honoraires de Mazars SA sont stables. Il convient de relever que la plus grande partie des frais administratifs sont couverts en dons équivalents soit par le fournisseur de la prestation ou par les membres du Comité.

Au total, les frais administratifs effectifs représentent moins de 0.5 % des charges.

Ceux-ci sont constitués principalement des frais financiers sur les tenues des comptes bancaires et postaux, et de frais de transfert d'argent par Western Union ainsi que des cotisations à une fédération cantonale d'ONGs.

- **Bilan**

Le total du bilan de CHF 362'024.- à fin décembre 2016 à diminué de CHF 65'202.- pour se monter à CHF 296'822.- à fin décembre 2017. Ce montant important inclut les subventions à recevoir en 2018 pour l'action en faveur des victimes du trafic.

L'exercice se solde par un excédent de charges de CHF 7'424.-.

- **Conclusions**

Vivere continue de soulager ses bénéficiaires avec un minimum de frais administratifs et un maximum de motivation afin que les ressources qui nous sont confiées aillent en quasi-totalité pour le travail sur le terrain. Bien que la situation du financement institutionnel se soit améliorée, la récolte de fonds demeure une tâche prioritaire des membres du comité pour une majorité de projets ne bénéficiant pas de financement spécifique.